


LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE LOIRE FOREZ



2025
2031

PROGRAMME D' ACTIONS

*pour réduire notre impact
sur le changement
climatique à Loire Forez*



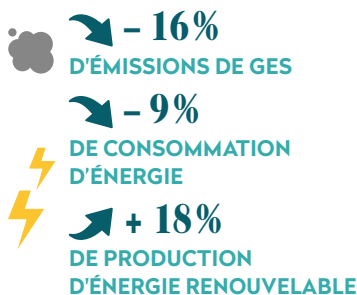
Le plan climat air énergie territorial (PCAET) est un outil obligatoire qui permet au territoire de se doter d'une stratégie de transition et d'adaptation face aux changements climatiques. Avec son PCAET pour la période 2025-2031, le territoire déploie une stratégie basée sur **4 objectifs**, construite autour de **5 axes**.

1

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Si les émissions sont certes encore en augmentation au niveau mondial, une **baisse des émissions de gaz à effet de serre** (GES) ainsi qu'une **diminution de la consommation d'énergie** sont observées sur le territoire.

Entre 2014 et 2023 :



LES 3 GRANDES SOURCES D'ÉMISSION



TRANSPORTS



AGRICULTURE



BÂTIMENTS

2

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

En 2023, nous consommons **5 fois plus d'énergie** que l'on en produit sur le territoire, et 2/3 de l'énergie consommée est d'origine fossile.



3

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La pollution de l'air (particules fines, oxyde d'azote...) :
40 000 morts par an en France (dont la moitié est attribuée aux motorisations diesel).

LES 3 PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE



CHAUFFAGE AU BOIS
DOMESTIQUE
NON PERFORMANT



TRANSPORTS
ROUTIERS



TRAITEMENT
CHIMIQUE DES
SOLS AGRICOLES

4

S'ADAPTER AUX ALÉAS CLIMATIQUES

Les études scientifiques prévoient une **intensification du dérèglement climatique** : tempêtes, sécheresses, canicules... Ces événements impacteront notre territoire, générant **des évolutions de notre cadre de vie**, telles que :

- ✓ Vulnérabilité du modèle agricole
- ✓ Instabilité des sols menaçant les habitations
- ✓ Mutation du massif forestier du Forez
- ✓ Pics de pollution à l'ozone
- ✓ Menace sur les réserves d'eau potable
- ✓ Arrivée d'espèces parasites et affaiblissement de la biodiversité



LES 5 AXES DU PLAN D' ACTIONS

et les mesures principales

AXE

1

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE ET ASSURER LA TRANSITION VERS UNE ÉNERGIE MOINS CARBONÉE

- Favoriser la **performance énergétique** et le confort thermique des bâtiments
 - Améliorer le recours aux **matériaux biosourcés**
 - Améliorer la **mobilité** : développer le cyclable, le covoiturage et les motorisations moins polluantes
- **Aide financière à la rénovation** accessible à tous les publics grâce au portail rénov'actions : renovations42.org
04 77 41 41 25

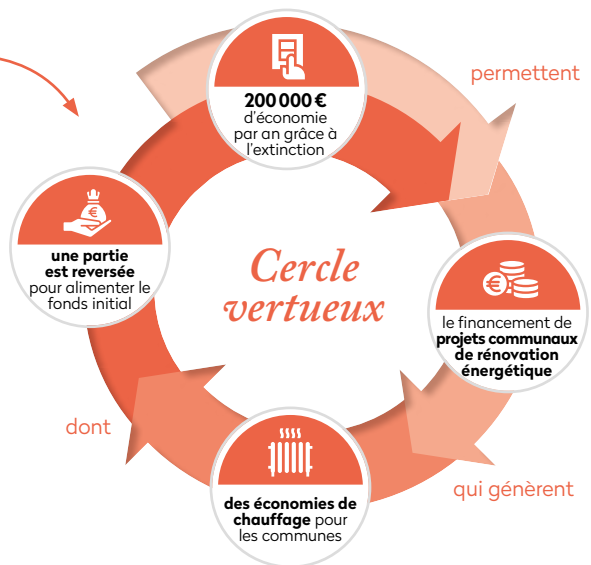


FOCUS *sur* Le cercle vertueux



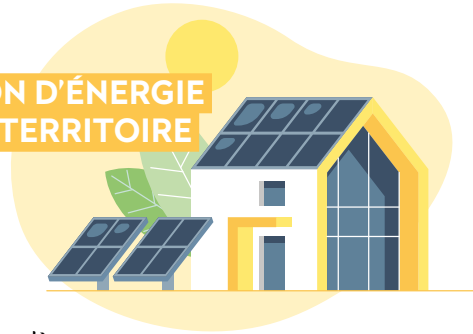
Quand l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit finance la rénovation des bâtiments communaux

Grâce aux efforts des communes, chaque euro économisé par l'extinction en cœur de nuit alimente un fonds d'investissement de solidarité communautaire. Ce fonds est mis à disposition de toutes les communes de Loire Forez portant des projets de rénovation thermique sur leur bâtiment.



DÉVELOPPER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE DÉCARBONÉE POUR DEVENIR UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

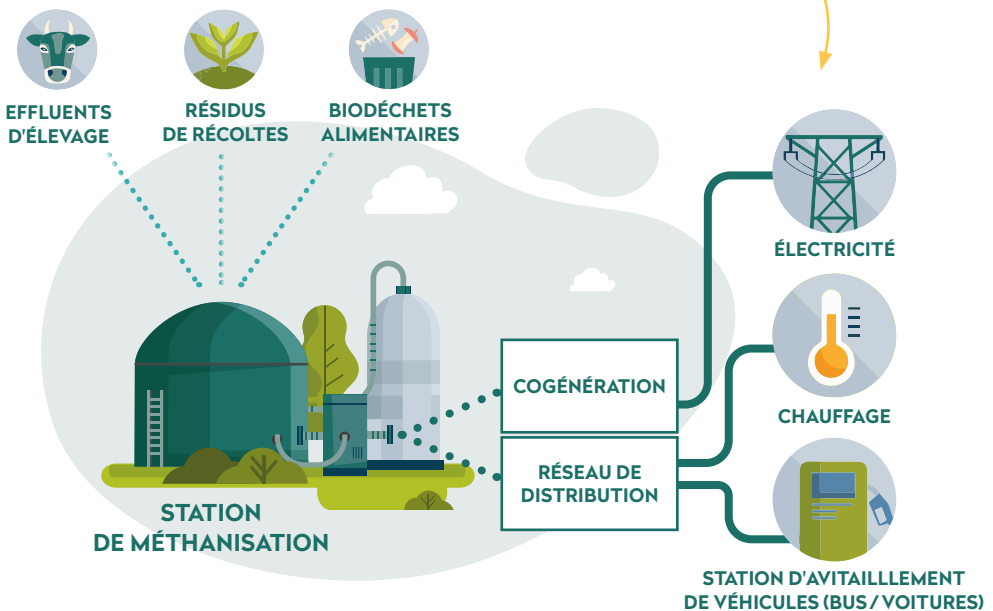
- Développer le **solaire**
- Développer la **géo-énergie** (utilisation de la chaleur de la terre, jusqu'à 200 mètres, pour la géothermie de surface)
- Soutenir la production de **gaz local** renouvelable



FOCUS *sur*

La production locale de gaz naturel

Le soutien des filières de production de gaz renouvelable sur le territoire (biogaz, hydrogène vert, CO₂ biogénique), permet le développement d'une production d'énergie décarbonée locale. En janvier 2025, une station d'avitaillement multi-énergies a été inaugurée sur la commune de Montbrison, partiellement alimentée par du gaz produit à Verrières-en-Forez par **méthanisation**.



AXE

3

PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS



- Améliorer la **qualité de l'air**
- Développer la culture du risque pour protéger la population et prévenir les **risques d'inondation**
- Prévenir les risques liés aux **espèces à enjeux** pour la santé humaine (moustique tigre, tique, ambroisie, etc.)
- Élaborer une stratégie de préservation de la **ressource en eau**

FOCUS *sur*

Le Plan d'actions qualité de l'air (PAQA)

Loire Forez met en place un PAQA pour protéger sa population face aux émissions d'oxyde d'azote et aux particules fines (énergies fossiles, brûlage des déchets verts, ammoniac, etc.).

AXE

4

PROTÉGER ET ADAPTER NOTRE ÉCONOMIE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Accompagner l'**agriculture** vers des systèmes de production plus durables
- Adapter le **tourisme**
- Accompagner les **entreprises** face aux défis de l'adaptation

● Aide financière à la rénovation énergétique des entreprises :

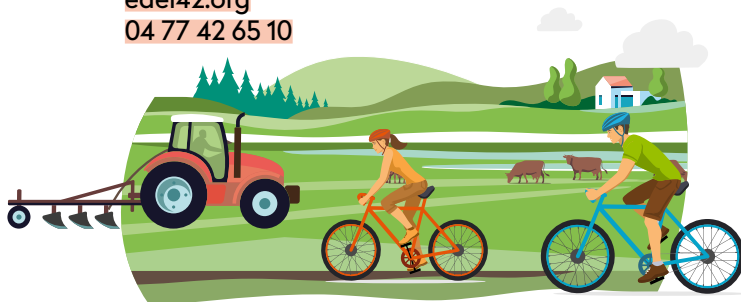
edel42.org

04 77 42 65 10

FOCUS *sur*

Projet alimentaire territorial (PAT)

Avec son plan d'actions, le PAT a pour objectif de relocaliser l'agriculture et de favoriser une alimentation saine, durable, accessible et de qualité, en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.





AXE

5

PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ ET CONTRIBUER AU STOCKAGE CARBONE SUR LE TERRITOIRE

- Protéger la **biodiversité** en laissant de la place à la nature (création d'espaces de nature en ville, rétablissement des continuités écologiques, gestion différenciée des espaces verts, renaturation des friches, etc.)
- Protéger la **forêt** du territoire contre les risques liés aux changements climatiques (feux de forêt, tempêtes)
- Préserver les zones humides et les **milieux aquatiques**, qui limitent les effets des inondations, atténuent les sécheresses, rafraîchissent lors des canicules et sont des réservoirs de biodiversité



FOCUS *sur*

La renaturation de la friche Orval

L'ancien site d'hébergement de vacances à Chalmazel-Jeansagnière fait l'objet d'un programme de dépollution, de démantèlement et de renaturation, avec la restauration de la zone humide et la création d'un corridor forestier.



- Le Centre national de la propriété forestière (CNPF) conseille gratuitement les propriétaires forestiers privés pour aller vers une gestion plus durable de leur parcelle : 04 78 58 02 98

Pour en
savoir
plus

**LOIRE FOREZ
AGGLOMÉRATION**

17 boulevard de la Préfecture
CS 30211
42605 Montbrison Cedex

agglomeration@loireforez.fr
T. 04 26 54 70 00

Plus de renseignements
www.loireforez.fr

Loire
FOREZ
Agglo

